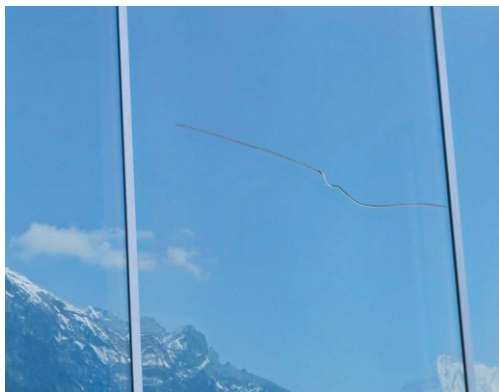


## CHOCs THERMIQUES

### QU'EST-CE QU'UN CHOC THERMIQUE?



La casse du vitrage en ligne brisée est la caractéristique d'un choc thermique. La proximité d'un meuble ou d'une plante, la présence d'une source de chaleur (spot), les ombres portées par un store entre baissé, ainsi que des convections intérieures peuvent être la cause de ces chocs thermiques.

Cette cassure est le résultat de la tension provoquée par une différence de température (env. 25°C) sur la surface d'un même verre. De manière naturelle, le point de départ de la rupture se situe au niveau des bords.

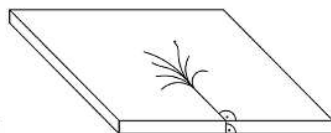
### MESURES VISANT A EVITER LES CHOCs THERMIQUES

- Un meuble, un canapé, un coussin, une lampe, etc. doit être placé **au moins à 30 cm** du vitrage
- Ne pas laisser en position superposés des coulissantes exposées au rayonnement du soleil
- Les radiateurs avec une sortie de températures élevées doivent être placés au moins à 30 cm du vitrage
- Eviter les collages ou les peintures sur les verres (la surchauffe localisée du verre peut entraîner une cassure)
- Dans le cas de stores ou volets, ne pas effectuer d'occultation partielle

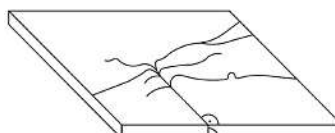
Fissure thermique normale



Fissure thermique en palmier



Casse thermique très importante



### NOTRE RECOMMANDATION

Les chocs thermiques n'étant pas considérés en matière de garantie (Normeverre) comme défaut de fabrication, nous vous recommandons de conclure une assurance « Bris de verre ».

Les bris de verres et les fissures de tension sont exclusivement provoqués par des effets mécaniques et/ou thermiques et ne sont pas couverts par la garantie Gindraux.